

LE TOMBEAU DES MARTYRS D'AVIGNONET AUX JACOBINS DE TOULOUSE

par Bernard MONTAGNES O.P. et Maurice PRIN *

Ce n'est pas la première fois que notre Société s'occupe de ce sujet, puisque, vers 1860, par trois fois au moins une commission de la Société archéologique a été appelée à expertiser les souvenirs historiques et les vestiges archéologiques relatifs aux martyrs d'Avignonet: le 17 mars 1859 à l'église d'Avignonet, le 20 janvier 1861 à la cathédrale de Toulouse, le 29 mai 1861 à l'église des Jacobins. Les rapports ont été publiés à Rome, en 1866, dans le volume intitulé *Positio super casu excepto* concernant le culte public rendu de temps immémorial aux martyrs d'Avignonet.

Le massacre des inquisiteurs à Avignonet, par Bernard Montagnes

Le massacre à Avignonet, dans la nuit du 28 au 29 mai 1242, de l'ensemble du tribunal de l'inquisition toulousaine est un épisode bien documenté par les textes contemporains, notamment par l'enquête effectuée afin de rechercher les meurtriers, et bien étudié par les historiens, en dernier lieu par Yves Dossat au colloque de Fanjeaux en 1970. Le tribunal était ainsi constitué: deux Prêcheurs, Guillaume Arnaud, inquisiteur en chef, et Bernard de Roquefort, son second; deux Mineurs, Étienne de Saint-Thibéry, assesseur, et Raymond Carbonnier, son compagnon; deux membres du clergé de Toulouse, l'archidiacre Raymond Escriban et son clerc Bernard; le notaire Pierre Arnaud et les deux appariteurs Fortanier et Aymard. Soit neuf personnes sans escorte et sans armes, qui ne peuvent compter que sur la protection hypothétique du comte de Toulouse pour accomplir leur mission. Deux autres personnes seront englobées dans le massacre pour s'être trouvées là au mauvais moment: le Prêcher Garsias d'Aure, qui n'appartenait pas au tribunal mais devait se trouver sur la route de quelque pèlerinage ou pour quelque chapitre (1), et le prieur-curé d'Avignonet, moine de Saint-Michel de la Cluse en Piémont (l'église d'Avignonet étant une dépendance de cette abbaye).

Le tribunal ambulante, arrivé à Avignonet en mai 1242, loge dans le château du comte de Toulouse, où il va tomber dans une embuscade, ourdie à Montségur par Pierre Roger de Mirepoix, afin d'exterminer les inquisiteurs et de faire disparaître ainsi l'inquisition, du moins les conjurés l'espéraient-ils. Raymond d'Alfar, sénéchal de Raymond VII, en résidence à Avignonet, qui aurait dû garantir la sécurité des inquisiteurs, était lui-même complice du complot. Si bien que, dans la nuit du 28 au 29, une troupe d'une quarantaine de cavaliers commandée par Roger de Mirepoix, renforcée par vingt-cinq hommes armés venant de Gaja, pénètre dans Avignonet, par la complicité de quelques habitants du bourg, force sans peine l'entrée du château. Les assaillants frappent à mort les inquisiteurs sans défense, tandis que ceux-ci attendent l'issue fatale en chantant le *Te Deum*. Guillaume Arnaud, sur qui les meurtriers s'acharnent, a le crâne brisé. Guillaume de Plaigne se vantera même de lui avoir arraché la langue. Pour finir les chefs

* Communication présentée le 7 octobre 2003, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2003-2004 » p. 222.

1. Cette année 1244, le chapitre général se tient à Bologne le 8 juin et le chapitre provincial à Montpellier.

de la conjuration se partagent les dépouilles des victimes. Les corps de celles-ci, pieusement ramenés à Toulouse, y furent ensevelis, qui aux Jacobins, qui aux Cordeliers, qui au cloître de la cathédrale.

Géraud de Frachet, qui a recueilli, à partir de 1250, dans tout le Midi, pour en composer les *Vitae fratrum*, les souvenirs précieux de la province de Provence dont il était le prieur, rapporte un miracle de prémonition concernant la sépulture des martyrs. « La veille du massacre par les impies, c'est-à-dire la vigile de l'Ascension, une dévote vint dire au prieur [de Toulouse] frère Colomb : "Maître, ce matin, pendant que les frères chantaient la messe, je me suis assoupie dans l'église. Il m'a semblé que le crucifix situé au milieu de l'église détachait son bras droit et que du sang en ruisselait. Alors que j'étais stupéfiée de voir cela, le crucifix s'adressa à moi et déclara : Va avertir le prieur qu'il place les reliques à cet endroit-là". Le lendemain, lorsque les cadavres sanglants des frères furent apportés, il plut à l'évêque [Raymond du Fauga de Miremont, O.P.], au prieur et aux frères de les ensevelir à l'endroit montré à la femme, endroit qui était aussi le mieux approprié. Cet endroit se trouvait dans l'église des frères, à droite du crucifix. »

Si, comme il paraît plus vraisemblable, le crucifix en question surmontait l'autel, la sépulture primitive des martyrs se trouvait dans l'église des frères, à gauche de l'autel, du côté de l'évangile, à l'endroit le plus honorable. Dans la chronologie de la sainteté dominicaine, l'événement se place huit ans après la canonisation de Dominique (3 juillet 1234), dix ans avant le martyre de Pierre de Vérone (6 avril 1252), canonisé dès l'année suivante (9 mars 1253), second saint de l'Ordre. C'est dire l'importance symbolique que revêt le choix de l'emplacement où sont déposées, avec l'approbation de l'évêque, les victimes dominicaines du massacre d'Avignonet. D'autant que celles-ci sont aussitôt qualifiées de martyrs par les cardinaux réunis à Rome durant la vacance du siège, puis par le pape Innocent IV lui-même, élu le 12 avril 1243.

Quant aux miracles, Géraud de Frachet les rapporte dans la cinquième partie des *Vitae fratrum* (2).

Les uns, antécédents, ont valeur prémonitoire. 1°. Un frère du couvent de Bordeaux voit une sorte de retable du crucifix, au pied duquel sont peints trois frères tués par des hommes armés. 2°. Le frère Raymond Carbonnier voit en songe une couronne d'or, ornée de neuf gemmes, qui descend du ciel sur la maison où logent les frères à Avignonet, ce que Guillaume Arnaud interprète comme un pressentiment de leur assassinat prochain : « Sachez, dit-il, que bientôt nous serons exterminés pour la foi de Jésus-Christ. » 3°. De même la vision à Toulouse, la veille de la tuerie.

D'autres miracles sont concomitants. 1°. Une femme en gésine, du diocèse de Toulouse, voit une échelle descendant du ciel vers la terre ; ceux qui y montent sont revêtus de sang ; grâce à eux, elle accouche sans difficulté. 2°. Des phénomènes lumineux sont perçus durant la nuit en divers endroits (par des bergers du pays toulousain, par le roi d'Aragon, par le couvent de Barcelone). 3°. Un frère du couvent de Bordeaux voit le crucifié duquel s'écoule un sang abondant que la Vierge recueille dans un calice d'or ; celle-ci en asperge trois frères. Une fois connu le massacre d'Avignonet, tout cela prend sens comme annonce du carnage s'accomplissant.

D'autres miracles enfin sont conséquents. Ce sont tous des récits de guérison (3), soit de malades qui, de loin (de Carcassonne, de Mirepoix), se vouent aux martyrs ; soit de pèlerins qui viennent prier au tombeau des martyrs et sont délivrés de leurs maux ; soit de malades qui bénéficient du contact de quelque relique, comme cette moniale de Prouilhe qui doit sa guérison à une pièce de vêtement (4) de Guillaume Arnaud posée sur sa mâchoire, et elle de s'écrier : « Je suis guérie par les mérites de frère Guillaume, martyr du Christ. »

L'ensevelissement des Dominicains dans l'église des Jacobins, par Maurice Prin

L'ensevelissement aux Jacobins des victimes dominicaines du massacre d'Avignonet se produisit dans un édifice plus modeste que celui que nous connaissons. Selon le témoignage de Guillaume Pelhissou, il se présentait déjà à deux nefs. L'une de ces nefs était réservée à l'usage de la communauté, l'autre pour recevoir les laïcs, où se donnait la prédication. Une rangée de piliers en formait la séparation ; ceux-ci s'élevaient sur des fondations de section carrée qui ont été retrouvées en 1951.

Le chœur conventuel, où l'office était chanté par la communauté, occupait la majeure partie de la nef

2. *Monumenta Ordinis Praedicatorum Historica* (MPOH), I, p. 232-235.

3. Je laisse de côté le miracle de l'hérétique châtié pour être venu s'assurer de la mort de l'archidiacre Raymond Escriban. Il frappe le cadavre d'un coup de pied et il est atteint aussitôt d'un mal incurable à son pied.

septentrionale. À son extrémité, proche de la paroi orientale du mur de chevet, se trouvait l'autel majeur. Celui-ci, probablement unique dans l'édifice, était celui que l'évêque Raymond de Miramont du Fauga avait consacré le 6 août 1234 en l'honneur de saint Dominique.

Entre cette dernière date et 1242, l'édifice n'avait pas changé de forme en l'espace de huit années (5). Cependant, la nécessité de recevoir un public plus nombreux se faisant sentir, les frères envisageaient déjà un agrandissement de leur église. Celui-ci s'effectuera, entre 1245 et 1252, en ajoutant à la double nef un immense chevet polygonal à nef unique, bordé de onze chapelles, englobant la largeur des deux nefs préexistantes. Cette opération portait ainsi l'édifice de 45 mètres de long à 70 mètres, tandis que la nef ancienne, qui s'élevait seulement à 13 mètres, demeurait démesurément basse et trapue.

Un remodelage, intervenu à partir de 1275, changera totalement l'aspect de ce chevet, qui s'étirera considérablement en hauteur, et la construction d'un clocher monumental entraînera la réédification de tout le flanc nord de ce même chevet. L'opération générale était achevée, pour cette partie, en 1292.

Donc, après l'événement meurtrier survenu à Avignonet la veille de la fête de l'Ascension de 1242, les corps des trois victimes dominicaines furent acheminés vers le couvent toulousain des frères Prêcheurs. Selon les indications mystiques reçues par une pieuse dame, le crucifix indiqua l'endroit où ils devraient être ensevelis. À quel emplacement ? Selon le P. Cormier, ce crucifix situé au milieu de l'église aurait pu être placé au-dessus d'une porte de la clôture qui permettait d'aller du chœur conventuel dans la nef des laïcs. Mais ce crucifix aurait pu être aussi au-dessus de l'autel majeur, soit plaqué au mur si l'autel jouxtait la paroi, soit suspendu à la charpente à l'aplomb de l'autel si celui-ci était séparé de la paroi par un espace de circulation. Compte tenu du manque de précision sur l'emplacement exact de la sépulture et des bouleversements opérés au cours du XIII^e siècle dans l'église, il n'est pas possible de connaître le premier lieu où furent déposés les corps des martyrs.

On notera que le fameux crucifix était conservé au-dessus de l'autel de saint Érasme dans la première chapelle du chevet de la travée à la suite de l'autel majeur, sur le côté nord. Avant le XVII^e siècle, la chapelle était appelée du Crucifix, comme l'atteste la fondation de messes à l'intention de Catherine la Seine en 1581. Au sujet de ce crucifix, Percin signale qu'il était très vénéré par les anciens frères du couvent et qu'il était enrichi d'indulgences pontificales (6).

Quant à l'histoire des tombeaux des martyrs, il faut attendre la fin du XVII^e siècle pour recueillir des indications plus précises. Le 10 janvier 1690, à la demande de Gabriel Caumels, prieur des Jacobins, les vicaires généraux capitulaires, le siège étant vacant, firent la visite canonique des tombeaux et des ossements des trois inquisiteurs de l'Ordre des Prêcheurs qui se trouvaient dans leur église. Les tombeaux étaient placés dans la chapelle Saint-Hyacinthe, auparavant de Saint-Nicolas, encastrés dans l'épaisseur du mur extérieur, au-dessus de l'autel. Les tombeaux des bienheureux Bernard de Roquefort et Garcias d'Aure occupaient la même ligne horizontale, à la suite l'un de l'autre. Celui du bienheureux Guillaume Arnaud paraissait au milieu, un peu au-dessus, si bien que les deux tombeaux inférieurs semblaient lui servir de base (7). Une estrade avait été élevée au-dessus de l'autel, afin de donner aux vicaires capitulaires toute facilité pour visiter les précieux restes et les tombeaux qui les renfermaient. Ils trouvèrent trois grands tombeaux de pierre, recouverts également de pierres semblables. Ils constatèrent qu'une grande croix de l'inquisition était sculptée sur le tombeau de Guillaume Arnaud, une petite croix de

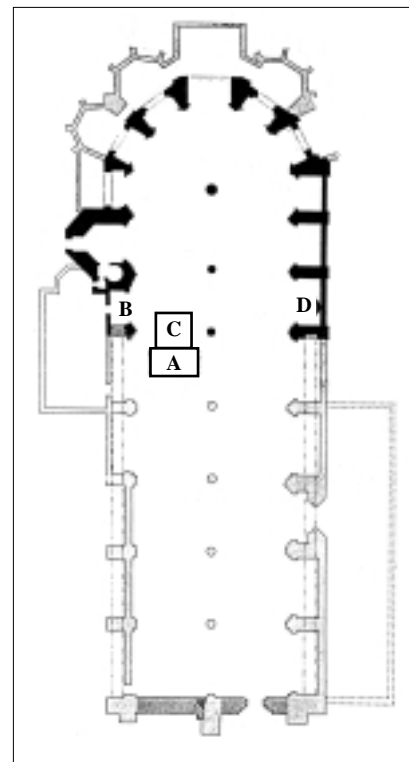


FIG. 1. ÉGLISE DES JACOBINS. PLAN. A. Autel majeur. B. Chapelle du crucifix. C. Premier tombeau de saint Thomas. D. Chapelle Saint-Nicolas.

4. On la lui apporte *cum magna reverentia*, comme une sainte relique.

5. Maurice PRIN, « Les Jacobins », dans *Congrès archéologique de France, 154^e session, Monuments en Toulousain et Comminges*, 1996, p. 177-187.

6. Jean-Jacques PERCIN, *Monumenta conventus...*, 1693, *Opusculum de Inquisitoribus eorumque sociis Avignonei occisis anno 1242*, caput IX, locus sepulchri, 2.

7. A.D. Haute-Garonne, 112 H Dominicains : *Acta Romam missa per FF. inquisitoribus et eorum adjutoribus occisis anno 1242, transcripta anno 1700, die 30 junii, et in communi deposita*. Traduction par M. B. CARRIÈRE, *Histoire des Martyrs d'Avignonet*, 1866, p. 122-127.

l'inquisition sur celui de Bernard de Roquefort, et un bâton de pèlerin sur celui de Garcias d'Aure. Après avoir ouvert les tombeaux, les vicaires capitulaires trouvèrent les ossements des trois corps dans un parfait état de conservation, chacun occupant sa place et adhérant les uns aux autres, du moins pour la plupart. Ces ossements étaient pieusement enveloppés d'une étoffe de soie rouge et, sur la soie, d'un linge de lin blanc. Toutes ces constatations faites, on s'informa auprès du prieur et des plus anciens du couvent depuis combien de temps ces saintes reliques étaient déposées en cet endroit. Il fut répondu qu'elles y étaient depuis 1383, époque de la construction de cette chapelle, et qu'elles y avaient été alors transportées depuis le lieu où elles étaient placées primitivement.

Il y avait aussi, dans cette chapelle, un tableau ancien, de quatre pieds de haut et six de large, qui représentait le martyr des inquisiteurs.

La chapelle de Saint-Nicolas, ou de Saint-Hyacinthe, se situe au sud de la sixième travée de la double nef de l'église. La chapelle du Crucifix, devenue au XVII^e siècle de Saint-Érasme, lui fait vis-à-vis du côté nord. Le vocable de Saint-Nicolas est déjà mentionné en 1263, lorsque Guillaume Pelhisson fait mémoire dans son *tractatus* des noms des anciens propriétaires des maisons acquises auparavant par le couvent, au voisinage du *planum de Bretonariis*. Sur leurs emplacements s'élevaient à cette date les autels de la Bienheureuse Vierge Marie, de Marie-Madeleine, des apôtres Pierre et André, et de Saint-Nicolas.

Avant 1383, la chapelle Saint-Nicolas était décorée par un programme iconographique dont on perçoit encore quelques traces. Au-dessus de l'arc d'entrée, du côté de la nef, la frise d'encadrement, ornée de rubans bleus et rouges, encadre un blason de gueules à l'escarville d'argent, plusieurs fois reproduit, qui semble correspondre à la famille de Baux. À l'intérieur de la chapelle, sur le côté gauche, au-dessus de l'emplacement où primitivement se trouvait un autel, on devine encore les jambes et les pieds d'un Christ en croix. Sur la paroi en vis-à-vis, dans la zone supérieure, est figuré un évêque portant la crosse, probablement saint Nicolas, évêque de Myre. Au-dessus d'un arc trilobé est une scène représentant l'effondrement d'une statue posée sur des colonnettes. Donc le programme iconographique n'est pas en rapport avec l'histoire des martyrs d'Avignonnet, du fait que cette décoration est antérieure au transfert des corps des martyrs à cet endroit.

À propos de l'ancien emplacement des tombeaux des trois religieux, on peut se demander si la construction du monument destiné à abriter les reliques de saint Thomas d'Aquin ne serait pas la cause de leur déplacement. En effet, depuis 1374, date de l'achèvement de ce monument et de son inauguration, jusqu'à l'année 1383, date à laquelle les tombeaux sont encastrés dans la paroi méridionale de la chapelle Saint-Nicolas (plus tard de Saint-Hyacinthe), neuf ans seulement séparent ces deux dates. Dans cette hypothèse, on pourrait admettre que ces trois sépultures se seraient situées auparavant dans la chapelle nord de la sixième travée de la nef de l'église, c'est-à-dire à proximité immédiate du monument de saint Thomas. Alors, pour remédier à ce voisinage trop rapproché, de nature à éclipser la mémoire des martyrs, on aurait décidé de placer les trois tombeaux à l'opposé, dans la chapelle méridionale de cette même sixième travée de la double nef.

En observant attentivement cette chapelle septentrionale, on remarque à 2,50 m de hauteur, sur le côté gauche de la paroi principale, la présence d'une importante console de pierre sculptée dans le goût de la fin du XIII^e siècle, représentant un ange qui déplie un phylactère (fig. 3 et 4). Avant la restauration de cette chapelle, on remarquait la trace de l'emplacement d'une autre console symétrique disparue. Ces consoles devaient supporter initialement des statues. Au milieu de l'intervalle entre les deux, un percement de la muraille exécuté au XIX^e siècle par le génie militaire ne permet pas de savoir si une troisième console occupait le centre de cet espace. Si tel était le cas, on pourrait avancer que ces trois consoles aient pu supporter la représentation des trois religieux martyrs.

On notera aussi que dans la première disposition du mobilier, les autels de toutes les chapelles étaient orientés. Ici l'autel était plaqué contre la paroi de droite; il était accompagné d'une niche servant de crédence, qui existe encore à proximité sur la paroi septentrionale.

Un autre indice est donné par les rares traces de la première décoration de cette chapelle, peinte dans le goût de la fin du XIII^e siècle. Sur le côté gauche de la paroi, au niveau de l'arc formeret de la voûte, au-dessus de l'amorce d'une frise à rinceaux, on remarque le dessin d'une silhouette d'ange céroféraire, qui devait accompagner, avec son symétrique, une représentation sainte, probablement la Vierge Marie, tous deux disparus. Vers le sommet de la paroi centrale, à droite, se trouvent des formes d'architecture d'un dais ayant surmonté quelque vaste composition murale. La paroi de droite porte aussi quelques traces présentant, de bas en haut, le bras gauche d'un crucifix sur la traverse de la croix, accompagné de saint Jean l'Évangéliste, les bras croisés sur la poitrine, se détachant sur un fond azuré. Dans la zone supérieure de la paroi, on devine la trace d'un grand personnage représenté debout sur fond de ciel bleu. Ce personnage nimbé étend les bras vers le haut, il est accompagné par un ange aux ailes éployées vers le ciel, qui sonne d'une longue trompe. Il s'agit là d'une représentation du Christ s'élevant dans les cieux le jour de l'Ascension. Or c'est dans la nuit de l'Ascension, fête majeure dans l'Église, qu'a eu lieu le massacre des inquisiteurs. La décoration paraît en relation directe avec l'événement.



FIG. 2. CHAPELLE DU CRUCIFIX, CONSOLE EN PIERRE. Ange tenant un phylactère, vu de face.



FIG. 3. CHAPELLE DU CRUCIFIX, CONSOLE EN PIERRE. Ange tenant un phylactère, vu de profil.

Au-dessus du voûtement de la chapelle du Crucifix se trouve une ancienne salle, sorte de chapelle haute, jadis voûtée en berceau, qui occupe le tiers inférieur de l'élévation de la grande baie nord de la sixième travée, qu'elle obscurcit. L'accès de cette salle s'effectue par l'escalier du clocher, où un large palier est aménagé dans la vis, correspondant à une porte particulière. Il ne s'agit pas d'un aménagement postérieur, mais au contraire cette chapelle haute est entièrement solidaire des travaux effectués à la fin du XIII^e siècle, lors de la construction du clocher et des parois de la sixième et de la septième travée de l'église. À quoi pouvait servir cette chapelle haute ? S'agissait-il d'une tribune d'honneur, ou encore d'une salle suffisamment protégée pour mettre à l'abri des choses précieuses ? Par le simple fait que cette salle voûtée surmontait la chapelle où était conservé le crucifix miraculeux, peut-être était-elle destinée à abriter les dépouilles des trois victimes du massacre d'Avignonet.

Si l'on veut bien admettre cette hypothèse, le voisinage avec le premier tombeau monumental de saint Thomas d'Aquin aurait provoqué le déplacement du corps des trois martyrs dans la chapelle Saint-Nicolas, située exactement à l'opposé de cet emplacement. La date de 1383 que donnent les frères anciens pour la translation des ossements des religieux massacrés dans la chapelle Saint-Nicolas est un important repère pour comprendre la raison de ce transfert.

Le couvent des Prêcheurs de Toulouse possédait les reliques du corps de saint Thomas d'Aquin depuis le 28 janvier 1369 (8). Ces reliques insignes furent aussitôt l'objet d'une grande vénération, et l'on décida immédiatement de construire un monument digne de les abriter. À partir de ce moment-là commença donc une période de grande activité à l'intérieur de l'édifice.

Par l'acte d'un transfert monétaire destiné à l'œuvre du monument qui abriterait les reliques de saint Thomas d'Aquin, on apprend qu'a été nommé, le 14 mars 1369, en qualité d'*operarius*, Guilhem de Morères, frère du couvent des Prêcheurs de Toulouse, chargé de construire la châsse où reposeraient les reliques du saint, et de réunir les fonds nécessaires pour cette grande œuvre.

Avec la permission de Gaubert de Lugan, vicaire général du diocèse de Toulouse, fut transféré pour l'œuvre le legs de cent quarante livres tournois, primitivement destinées à la construction d'une chapelle funéraire pour Jean Rostagni. L'accord entre les héritiers du défunt Rostagni et Guilhem de Morères s'effectua le 24 novembre 1369, et la quittance du versement intégral du legs de deux cent soixante-dix francs or en monnaie courante leur fut donnée le 25 février 1372. Dans cette opération, il s'agissait de construire une chapelle contenant ou devant contenir trois chapelles, pour la majeure partie en pierre, où reposerait le doux confesseur exposé à la vénération des fidèles. Cette chapelle serait édiflée contre le maître-autel conventuel, à l'entrée de la sacristie de l'église.

De nombreuses ressources arrivèrent vraisemblablement pour l'édification de ce tombeau. Dès le 28 janvier 1369, jour de l'arrivée des reliques à Toulouse, le duc d'Anjou avait donné cinquante francs d'or et en avait promis un millier. Par mandement du 20 février suivant, il ordonne au sénéchal de Toulouse de prescrire des

8. Charles HIGOUNET, « La chronologie de la construction de l'église des Jacobins de Toulouse », dans *Bulletin monumental*, 1949, p. 96-98.

quêtes pour faire confectionner une châsse d'or et d'argent. Le 15 mai, le comte d'Armagnac fait de même sur son comté. Par la suite, deux archevêques, un patriarche, sept évêques, puis le pape Grégoire XI lui-même accordèrent des indulgences pour promouvoir la générosité des fidèles. Dans l'Ordre des Prêcheurs, le chapitre général tenu à Valence taxa tous les couvents d'un florin pour le monument de saint Thomas. La construction devait en être achevée à la Pentecôte de 1374, date à laquelle le chapitre général était convoqué à Toulouse. Ce chapitre fut l'occasion d'inaugurer, pour le premier centenaire de la mort du saint docteur, le monument qui abriterait désormais ses reliques.

Édifié contre le maître-autel conventuel, le monument était placé à l'est de celui-ci. Il devait comporter une tribune en forme de plate-forme, sur laquelle on pouvait accéder par un degré latéral. Un baldaquin de pierre ouvragé, dont les ouvertures étaient fermées par des grilles, surmontait la châsse des reliques, placée au centre. Pareille disposition se rencontre dans le sanctuaire de l'église Saint-Just de Valcabrière pour exalter les reliques : ouvrage conçu dans le goût du XIV^e siècle, placé comme aux Jacobins à l'arrière d'un autel préexistant et réellement antérieur au monument.

Neuf ans après la mise en place de ce nouveau mausolée, les restes des martyrs d'Avignonet sont transférés en 1383 dans la chapelle de Saint-Nicolas. Des travaux d'aménagement y furent effectués pour y présenter leurs reliques. Les trois tombeaux de pierre furent placés, dans l'épaisseur du mur extérieur de la chapelle. À cet effet, il fallut percer la paroi pour construire un enfeu, vraisemblablement surmonté d'un arc de décharge, destiné à les recevoir. Par la même occasion, une porte d'entrée pratiquée dans ce mur face à la rue des Cordières vieilles fut alors murée. Le mur épais de un mètre reçut un doublage extérieur de quarante centimètres, portant l'alignement extérieur de la paroi au-delà de la tête des contreforts de l'église. Ces différentes opérations ont laissé croire, à tort, que la chapelle Saint-Nicolas aurait été construite en 1383, comme l'écrit Percin en 1693 (9), mais elle fut l'objet d'un sérieux remaniement. L'autel était plaqué initialement contre la paroi orientale. À la suite de ces travaux d'aménagement, un nouvel autel fut placé contre le mur extérieur, en-dessous des tombeaux, comme l'indique la relation de 1690. Le tableau ancien représentant le martyre des trois frères fut alors placé entre l'autel et les tombeaux, à la manière d'un retable.

À l'occasion des travaux de réparation des grandes verrières de l'église en 1512, et à la suite de la mention des fondations de messes pour les défunts, la chapelle Saint-Nicolas est désignée désormais sous le vocable du Saint-Sépulcre. Cette appellation ne se rapporte pas, comme on pourrait croire, au tombeau de Jésus à Jérusalem, mais bien aux tombeaux des martyrs.

Le Père Percin, à propos de la construction de la chapelle Saint-Jacques – élevée au sud de l'église, sur l'emplacement de l'actuelle voie publique, agrandie et prolongée jusqu'à la porte extérieure qui maintenant (en 1693) regarde la voie publique, et jouxtant le dos de la chapelle Saint-Nicolas –, signale la présence d'un ouvrage existant près de cette porte : « Sur le pilier de l'église tourné vers le bourg, fut posée à cette époque (1383) une image du crucifié et de saint Thomas agenouillé devant lui, où, jusqu'à présent, on peut voir l'écusson bleu de France avec plusieurs lys. Il y a également un écusson d'Urbain V, qui nous donna le corps de saint Thomas, ainsi que l'écusson de Clément VI et de Grégoire XI. Il y a aussi un autre écusson de je ne sais quel cardinal. » Les trois pontifes ici mentionnés sont des papes d'Avignon : Urbain V (1362-1370), Grégoire XI (1370-1378). Pour le troisième, par l'effet soit par une confusion historique, soit par une faute typographique, Clément VI (1342-1352) est improbable, tandis qu'il s'agit vraisemblablement de Clément VII (1378-1394), pape du schisme. La chronologie ainsi rectifiée s'accorde mieux à la fois avec la mise en place de l'image du crucifié avec saint Thomas, et des travaux d'aménagement de la chapelle Saint-Nicolas en 1383, sous le pontificat de Clément VII. Cette image devait être une sculpture placée contre la paroi inférieure du contrefort de l'église jouxtant à la fois le dos de la chapelle Saint-Nicolas et l'entrée du vestibule de l'église, au fond duquel avait été aménagé au XVI^e siècle l'autel de saint Jacques le Majeur. Sur ce contrefort, on voit encore les restes fort délités d'un ouvrage de pierre, abrités sous une mouluration surmontée d'un glacis.

Dans cette chapelle, le couvent entretenait le culte des martyrs, ainsi que le rapportent Souèges en 1687 et Percin en 1693. Selon Souèges, plus bref que Percin, « la veille du jour de leur martyre [le 28 mai], la communauté va chanter, après complies, dans cette chapelle où leurs corps reposent, l'antienne *Christi pia gratia*, le verset *Laetamini* et l'oraison des saints de l'Ordre, et le lendemain on chante, à la même chapelle, la messe de la Sainte Trinité » (10).

Que sont devenues leurs reliques ? À l'époque de la fermeture du couvent et de la transformation de l'église conventuelle en église paroissiale, changements engendrés par les lois révolutionnaires, le 11 juin 1791, lors de la

9. PERCIN, *Monumenta...*, p. 82.

10. Thomas SOUÈGES, *L'année dominicaine*, mai II, Amiens, 1687, p. 520.

translation des reliques de saint Thomas d'Aquin à Saint-Sernin, en accord avec l'évêque métropolitain du sud, Hyacinthe Sermet, les magistrats municipaux et le sieur Lateulère, prêtre chapelain des corps saints de Saint-Sernin, rassemblèrent les autres reliques appartenant à l'église des Jacobins. Ces reliques furent placées sur cinq pavillons pour en effectuer le transport. Le lendemain, les mêmes officiers municipaux firent transporter encore à Saint-Sernin les reliques de saint Érasme, ainsi qu'un grand reliquaire contenant une collection de reliques. Comme le procès-verbal du 11 juin 1791 ne mentionne pas les noms des saints contenus dans ce grand reliquaire, on ne peut savoir si les ossements des tombeaux de la chapelle Saint-Nicolas, alors Saint-Hyacinthe, ont été enlevés puis transférés à Saint-Sernin. S'ils ne l'avaient pas été, ils auraient disparu lors de la démolition de cette chapelle en 1822.

Malgré cela, des recherches furent entreprises dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à l'instigation des Dominicains rétablis à Toulouse à la fin de 1853. En 1857, le Père Pradel, religieux du couvent Saint-Romain, sollicita le concours de la Société impériale archéologique du Midi de la France pour constater le culte immémorial rendu aux martyrs (11). Une commission composée d'Auguste d'Aldéguier, Léon Ducos et du vicomte de Lapasse se transporta d'abord à Avignonet. Deux ans plus tard, à la demande cette fois du Père Saudreau, prieur du couvent Saint-Romain, une nouvelle commission composée d'Auguste d'Aldéguier, du vicomte de Juillac, du vicomte de Lapasse, de H. D. Julia, architecte-peintre, fut chargée de contrôler les divers témoignages contenus dans l'ouvrage de Percin, publié en 1693, ainsi que dans les procès-verbaux du 10 janvier 1690 et du 30 octobre 1700. La commission s'étant transportée aux Jacobins pour y rechercher la trace des tombeaux, conclut, dans son procès-verbal du 29 mai 1861 : 1°. Que les monuments précités sont authentiquement l'expression sincère de la vérité. 2°. Que le mur de la chapelle Saint-Hyacinthe, autrefois de Saint-Nicolas, dans lequel étaient encastrés les trois tombeaux, était entièrement détruit. 3°. Qu'elle n'a trouvé nulle part trace de l'existence de ces tombes et des saintes reliques qu'elles renfermaient. 2°. Que la chapelle Saint-Hyacinthe était ornée de peintures portant le caractère du XIV^e siècle, que le grand tableau qui occupait la place entre l'autel et les tombeaux devait appartenir à la même époque, et qu'il n'était que la reproduction d'un tableau plus ancien. Toutes ces assertions ont été mûrement réfléchies par les membres de ladite commission et par eux affirmées sous la foi du serment.

L'espoir de retrouver les reliques était-il définitivement perdu ? Alphonse Brémond, en 1872, allait apporter un rebondissement imprévu. Dans son importante étude sur les cimetières de Toulouse, publiée dans le *Semaine catholique* à partir du 27 octobre 1872, Brémond mentionne qu'au début de la Révolution de 1789, lors de la suppression des Ordres religieux, on transporta au cimetière de Saint-Sernin les ossements des saints conservés dans les églises conventuelles. « En particulier une grande caisse en chêne dur renfermant trois squelettes, plusieurs têtes et des ossements provenant du couvent des Jacobins. Cette caisse fut placée sous l'autel de Saint-Edmond, roi d'Angleterre, dans les cryptes souterraines. Lors de leur restauration, en 1866, cette caisse fut mise à découvert et ouverte en présence de plusieurs personnes par M. l'abbé Crépel, chargé de la conservation des reliques. On trouva, à côté des squelettes, une petite fiole en verre ancien, bien bouchée, contenant un écrit sur papier ou un parchemin, que l'on voyait à travers le verre. On fut obligé de casser la fiole pour connaître ce qu'elle renfermait, mais aussitôt le papier tomba en poussière. J'ai ouï dire que c'étaient les restes des chanoines de Saint-Étienne, des inquisiteurs massacrés à Avignonet » (12). Si l'on retient le témoignage recueilli et publié par Brémond, les corps des trois martyrs dominicains reposeraient encore dans les cryptes de Saint-Sernin.

Toute trace du mur de la chapelle Saint-Nicolas a-t-elle disparu ? En novembre 1955, dans le programme de la restauration de l'église et de ses chapelles, après la destruction des maisonnettes édifiées sur leur emplacement, au niveau de la sixième travée du côté sud, est réapparue une portion du mur extérieur de la chapelle Saint-Nicolas, conservé sur une hauteur de 60 cm. Ce fut l'occasion de voir réapparaître aussi les restes de l'ébrasement d'une ancienne porte latérale du chevet de l'église, incluse dans les structures du mur et placée en face de l'extrémité de la rue des Cordières vieilles. Cette porte était donc antérieure aux travaux exécutés en 1383. On constata aussi la présence d'un important arc de briques, de 40 cm d'épaisseur, plaqué à l'extérieur de la paroi de la chapelle et prenant appui sur la saillie des grands contreforts de l'église. Cet arc souterrain supportait une paroi de briques destinée à clore ou à renforcer la muraille de la chapelle lorsqu'elle fut évidée pour aménager les trois tombeaux des martyrs d'Avignonet. Lors de la reconstruction de la muraille de la chapelle, cet ancien arc de briques a été supprimé.

11. CARRIÈRE, *Histoire...*, p. 132-138.

12. Alphonse BRÉMOND, « Les cimetières de Toulouse », dans *La semaine catholique de Toulouse*, 17 novembre 1872, p. 869.



FIG. 4. CHAPELLE SAINT-NICOLAS. SOUBASSEMENT DU MUR SUD avec l'emplacement d'une ancienne porte, et le renforcement de l'ensemble de l'ouvrage survenu à la fin du XIV^e siècle.

L'iconographie des martyrs d'Avignonet au XIX^e siècle, par Bernard Montagnes

Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, c'est-à-dire jusqu'au temps de Percin, la question d'obtenir une canonisation formelle des martyrs ne s'était pas posée, le couvent étant « en possession ». Des documents pontificaux du XIII^e siècle leur avaient attribué ce titre, leurs corps étaient « élevés » au-dessus d'un autel, l'anniversaire de leur mort était fêté par un culte liturgique, l'iconographie les avait représentés glorieux. Dès le début du XVII^e siècle, leur culte avait repris vigueur, aussi bien à la cathédrale qu'aux Cordeliers et aux Jacobins : translation des restes, reconnaissances des reliques, inscriptions sur les tombeaux. Néanmoins les démarches entreprises avant la Révolution pour obtenir une canonisation en règle n'avaient pas abouti.

Le retour des Dominicains, rétablis à Toulouse par Lacordaire le 29 décembre 1853, leur désir de se rattacher à la tradition spirituelle des Jacobins, ranimèrent alors l'intérêt pour les martyrs d'Avignonet, si bien qu'en 1859 le couvent reprit la procédure en cour de Rome. Lacordaire lui-même, qui avait de la dévotion pour ces martyrs, visita plusieurs fois l'église d'Avignonet entre 1854 et 1861. Un mois avant sa mort, le curé d'Avignonet célébrait (du 12 au 20 octobre 1861) une neuvaine, à laquelle le malade espérait participer le dernier jour. On peut penser que c'est par l'entremise de Lacordaire que le peintre dominicain Jean-Baptiste Besson, Hyacinthe de son nom de religieux (1816-1861), fut appelé à illustrer les gloires de l'Église de Toulouse, et par le tableau peint en 1854 pour Germaine de Pibrac après la béatification, et par une autre œuvre, probablement de la même période, pour les martyrs d'Avignonet. Celle-ci est perdue. De l'atelier Besson (n° 532) reste une simple esquisse. Mais l'œuvre a fait l'objet d'une reproduction gravée par Chambaron et imprimée par Delpon, dont Maurice Prin a découvert le seul exemplaire actuellement connu (fig. 5). Cette gravure ne porte pas de date.

Or, grâce aux attestations recueillies afin de prouver que les martyrs d'Avignonet étaient vénéralés à Toulouse, on apprend que cette gravure encadrée était exposée à la vénération des fidèles dans la chapelle des Dominicains de la rue

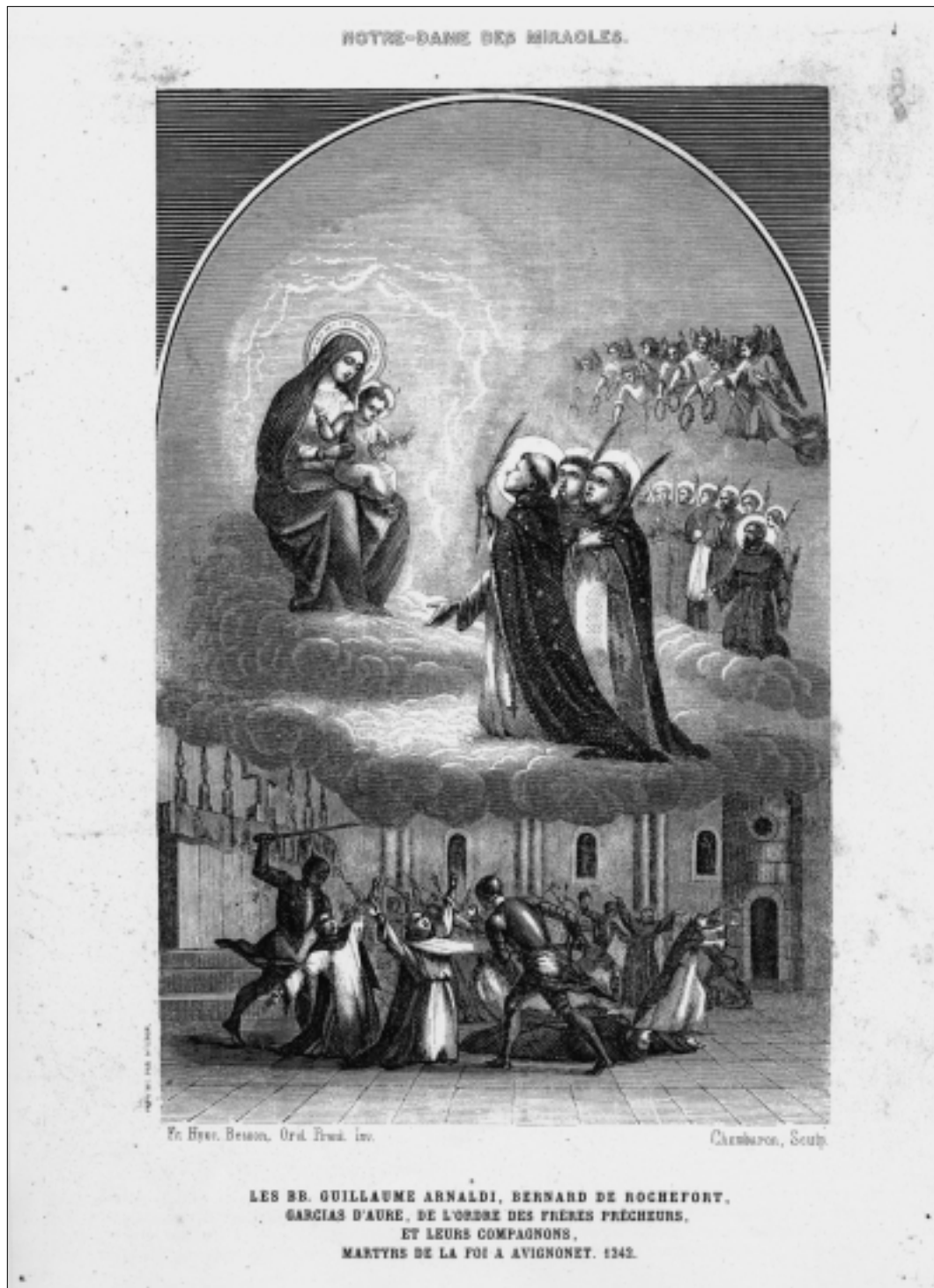


FIG. 5. GRAVURE d'après le tableau de J.-B. Besson.



FIG. 6. TABLEAU, par Claire Donnier, 1868.

fait une personne amie de Paris, « le tableau qui représente leur mort et leur entrée glorieuse au ciel » (fig. 6). Cette grande toile (H. 2,26 m ; L. 1,61 m), où le massacre se déroule dans l'église, selon la tradition qui avait cours à Avignonet, porte la signature de Claire Donnier et la date de 1868. Elle reproduit assez fidèlement la gravure de l'œuvre créée par le Père Besson. La toile, qui avait été transférée dans la salle capitulaire du couvent de la rue Espinasse, a été mise en dépôt, en accord avec le diocèse de Toulouse, par l'association Veritas (Dominicains) dans la sacristie de l'église des Jacobins en 1963. Elle a été restaurée en 2002 grâce à la diligence de Maurice Prin. À Marseille également, dans leur église conventuelle achevée avant 1878, un vitrail représente les martyrs d'Avignonet.

Signalons encore, pour que cet inventaire soit complet, que dans l'église conventuelle de la rue Espinasse, construite dans les années 1880 et consacrée en 1895, le revers du maître-autel était décoré de deux statuettes relatives à la sainteté dominicaine de Toulouse, celle de Guillaume Arnaud et celle de Bertrand de Garrigue. Elles sont à présent conservées dans la sacristie des Jacobins.

Vélane (témoignage du 29 juillet 1859) et aussi dans la chapelle de la cathédrale Saint-Étienne où reposent encore les corps des deux clercs toulousains (enquête du 20 janvier 1861). Le Père Cormier, dans une lettre inédite du 15 janvier 1872, relate à M^{re} Dupanloup l'ordre dans lequel ont procédé les Dominicains. « Ici, à Toulouse, nous avons certains bienheureux martyrs dont la Révolution avait presque anéanti le culte [...]. Grâce à la bienveillance de M^{re} l'archevêque, nous avons remis l'image de ces bienheureux dans notre chapelle (13); puis nous avons recueilli les documents relatifs au culte, et nous avons la consolation de le voir confirmé. » Le décret de confirmation du culte, accordé à l'Ordre des Prêcheurs ainsi qu'aux diocèses de Toulouse, Montpellier et Tarbes dont les bienheureux étaient originaires, est daté du 6 septembre 1866. C'est ainsi que les martyrs d'Avignonet ont trouvé place, au 29 mai, dans la nouvelle édition typique du *Martyrologe romain* publiée en 2001. « À Avignonet, près de Toulouse, en France, les bienheureux Guillaume Arnaud et ses dix compagnons [dont les noms sont donnés en note]; unis dans la charge de combattre l'erreur des cathares, ils furent attaqués par trahison et assassinés avec le glaive, pour la foi au Christ et l'obéissance à l'Église romaine, dans la nuit de l'Ascension du Seigneur, en chantant ensemble le *Te Deum* ».

Après le décret du 6 septembre 1866 et sous le priorat de Jean-Dominique Sicard (1865-1868), les Dominicains du couvent Saint-Romain (rue Vélane) érigèrent un autel aux bienheureux martyrs dans une sorte de bas-côté situé à gauche de leur chapelle. Le 7 mars 1867, le conseil conventuel autorisait la dépense des peintures à faire exécuter là par le peintre Bordier. Le 19 avril 1868, le prieur mentionnait le don qu'avait

13. L'ordonnance par laquelle l'archevêque Mioland autorise l'exposition d'une image des martyrs d'Avignonet dans la chapelle des Dominicains de la rue Vélane s'appuie sur le fait que le culte des martyrs n'a jamais été interrompu à Avignonet. L'un des attendus s'y réfère : « Trouvant dans cette circonstance heureuse un trait d'union qui justifie les nouveaux Frères Prêcheurs de Toulouse dans le désir qu'ils ont de reprendre les usages de leurs prédécesseurs relativement au culte public des bienheureux martyrs d'Avignonet dans leur chapelle » (*Positio super casu excepto* [au sujet du culte rendu de temps immémorial aux martyrs d'Avignonet], Rome, 1866, p. 59).